

<b>Zeitschrift:</b>	Revue Militaire Suisse
<b>Herausgeber:</b>	Association de la Revue Militaire Suisse
<b>Band:</b>	138 (1993)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	A l'occasion du congrès 1992 de l'Association européenne de la presse militaire... : Les forces armées hongroises en mutation
<b>Autor:</b>	Furrer, Jean-Jacques
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-345287">https://doi.org/10.5169/seals-345287</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 07.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



A l'occasion du congrès 1992 de l'Association européenne de la presse militaire...

## ***Les forces armées hongroises en mutation***

Par le colonel Jean-Jacques Furrer<sup>1</sup>

Les informations données dans cet article ont été recueillies au cours du 9<sup>e</sup> Congrès bis-annuel de l'European Military Press Association ( EMPA) tenu à Budapest en novembre 1992. Cet exposé repose essentiellement sur des notes prises au cours de conférences présentées par Lajos Für, ministre de la Défense, Ernö Raffay, secrétaire d'Etat politique au ministère de la Défense, le général János Deak, chef de l'état-major général de l'armée hongroise.

### **Intentions politiques et objectifs stratégiques**

Pour comprendre l'évolution actuelle en Hongrie, il y a lieu de relever que les trois partis au pouvoir sont de tendance démocratique et chrétienne, l'opposition ne comptant qu'une trentaine de députés. D'autre part, la sécurité de la Hongrie et des pays limitrophes (Slovaquie, Ukraine, Roumanie, etc.) doit être considérée dans le cadre de la sécurité européenne. Enfin, dans le domaine matériel, la totalité des armements lourds sont d'origine russe ou ukrainienne; l'armée magyare est contrainte de s'approvisionner dans ces deux pays.

L'industrie hongroise est obsolète et ne saurait être compétitive sur les marchés extérieurs. En outre, après leur départ, les trou-

pes soviétiques ont laissé sur le territoire environ 6000 objectifs militaires pour lesquels les occupants d'hier exigent plusieurs milliards de forints d'indemnisation, alors qu'à l'inverse, les Hongrois demandent une indemnité... Faute de moyens, on a entamé les réserves de guerre en vivres et en pièces de rechange; il existe une détérioration des moyens techniques ainsi que des infrastructures, sources de difficultés croissantes entre autres, pour l'instruction.

### **Esprit d'ouverture**

Dans l'optique d'une défense régionale, un premier accord a été signé avec la Roumanie dès 1990. D'autres ont été conclus par le haut commandement hongrois avec ceux de l'Ukraine et d'autres pays voisins. Le domaine militaire n'est du reste pas le seul à

connaître de tels accords; il en existe aussi dans le domaine culturel.

Pour des raisons évidentes, il n'y a pas d'accords avec la Yougoslavie, ni avec l'actuelle Serbie à laquelle le ministère de la Défense en avait pourtant proposé. A Budapest, on estime qu'il s'agit là d'un problème d'une extrême gravité. D'ailleurs il y a eu quelques débats dans des revues militaires des deux pays, les Serbes reprochant à la Hongrie d'avoir formé des terroristes, une affirmation catégoriquement démentie par les Magyars. Des tensions subsistent donc...

Dans le domaine militaire, des contacts ont été pris au plus haut niveau avec l'Union de l'Europe occidentale (UEO), le ministre hongrois des Affaires étrangères et celui de la Défense ont rencontré le secrétaire

<sup>1</sup>Rédacteur en chef de la revue Armée-Motor que nous remercions de son aimable collaboration.



Un MiG-21 sur l'aérodrome de Kecskemét, avant le début de son vol de démonstration pour les journalistes militaires de l'EMPA. (Photo J.-J. Furrer)

général de l'OTAN, Manfred Wörner; d'autres contacts ont régulièrement lieu, à différents niveaux, mais une adhésion à l'OTAN, évoquée à plusieurs reprises, n'est pas imminente, parce que les conditions requises ne sont pas encore remplies.

D'autres part, on étudie de près les différents systèmes de défense des pays d'Europe occidentale et même des Etats-Unis, tant par l'envoi d'officiers qui y effectuent des stages que par des visites dans ces pays. On n'a pas manqué d'étudier aussi le système militaire de la Suisse.<sup>2</sup>

## Changements réalisés de 1989 à 1992

Jusqu'en 1989, l'armée hongroise était organisée

selon les principes du Pacte de Varsovie, c'est-à-dire qu'elle se tenait prête à riposter à une attaque éventuelle de l'Ouest.

Dès 1989, il a fallu se conformer aux ordres du

Gouvernement exigeant une armée d'un tout nouveau style. La Hongrie, comme la plupart des pays ci-devant communistes, avait une armée puissante et de caractère offensif. Le but visé consiste à transformer une armée offensive en une armée défensive, ce qui débouche sur:

– L'élaboration d'une nouvelle doctrine militaire, basée sur de nouveaux principes. La Hongrie ne considère aucun pays comme un ennemi potentiel; les différends susceptibles de survenir doivent être résolus de manière pacifique; l'engagement des forces armées n'est que l'extrême et dernière solution; la possession d'armes atomiques, biologiques et chimiques est absolument proscrite.

– La réduction des effectifs, de l'ordre de 30 à 35%, soit de 150 000 à 100 000



Le ministre hongrois de la Défense, Lajos Für, pendant son exposé. (Photo J.-J. Furrer)

<sup>2</sup>Lajos Für, ministre de la Défense, a rencontré son homologue Kaspar Villiger, chef du Département militaire fédéral, les 19 et 20 octobre 1992 en Suisse.

personnes, y compris le personnel civil. En fait, cette mesure a été réalisée en trois ans, de 1989 à 1992. L'effectif du contingent a passé de 80 000 à 50 000 hommes, le personnel civil de 30 000 à 24 000, les officiers de 17 500 à 16 000, les sous-officiers de 12 500 à 10 000. Le nombre des généraux a été fortement réduit, passant de 93 en 1989 à 30 actuellement. Aucun de ces derniers n'est vraiment attaché au Parti communiste.

– La suppression des officiers politiques dans l'armée. Tout le service politique a été aboli, il n'y a plus de parti politique présent dans l'armée qui, de ce fait, est dépolitisée. Un nouveau système de commandement et de contrôle a été mis en place.

– La réduction de la durée du service militaire de 18 à 12 mois.

– Un rajeunissement radical des cadres, les postes les plus élevés étant occu-



*Chars de grenadier BMP-1 devant une halle à Gödöllö. (Photo J.-J. Furrer)*

pés par des officiers de 50 à 53 ans. L'âge des commandants, du bataillon à la division, se situe entre 35 et 40 ans (on cite même le cas d'un commandant de corps âgé de 42 ans).

En 1992, deux écoles militaires ont été créées pour offrir une formation adéquate à des jeunes de 14 à 18 ans. Des écoles supérieures destinées à la for-

mation d'officiers et de sous-officiers sont mises en place.

## **Objectifs à court et à moyen terme**

S'inspirant particulièrement de la situation en France et en Grande-Bretagne, on veut introduire une nouvelle réglementation fixant clairement la situation de droit du soldat dans un Etat démocratique. Cela signifie la mise au point ou la modification de quelque 3000 articles dans diverses prescriptions. Une loi sur la Défense nationale est en préparation, le ministre Für espère qu'elle pourra être présentée au Parlement au cours du premier trimestre 1993.

Il est aussi prévu de mettre sur pied une unité de maintien de la paix, ce projet pouvant être réalisé vers le milieu de l'année 1993.



*L'arme antichar RPG7. La dotation en munitions d'entraînement serait de six roquettes par tireur. (Photo Vox)*

## Articulation future du commandement de défense aérienne

- 1 brigade de détection (radars) et de transmission
- 3 bataillons de *MiG-21*, soit 113 avions de combat
- 3 régiments de missiles antiaériens
- 1 brigade statique de DCA.

Jusque vers 1995, durant une période dite de stabilisation, il s'agit de donner à l'armée la capacité de défendre le pays en la rendant apte au combat tout en maintenant son niveau technique actuel, de disposer d'une certaine mobilité aérienne (le cas des unités territoriales étant réservé), d'améliorer le système du ravitaillement et des services. La modernisation d'une première grande unité est en vue.

## Objectifs à plus long terme

Jusque vers l'an 2000, on prévoit de mettre sur pied des unités de défense territoriales, dotées d'un armement individuel, mais sans armes lourdes. L'organisation du commandement et de contrôle devra vraisemblablement être revue. L'instruction sera plus poussée, y compris celle des cadres, les matériels perfectionnés selon une programmation technique globale. D'une manière générale, les effectifs des militaires professionnels devraient augmenter; l'éventualité, un jour, de disposer d'une véritable armée de métier demeure une solution possible.

Pour l'instant, une division a été réformée. Il est prévu d'en équiper 10 à 12 dans une armée de terre qui sera fractionnée en trois corps mécanisés. Les disponibilités en personnels seraient les suivantes:

- 1 corps d'armée à effectif minimum de 50%;
- 1 corps d'armée à effectif au-dessous de 50%;
- 1 corps d'armée à effectifs disponibles après mobilisation.

On est loin de l'ancien système dans lequel l'organisation de paix était presque équivalente à l'organisation de guerre! Vers l'an 2000, l'armée hongroise de-

vrait avoir des effectifs plus faibles, mais une proportion accrue de cadres officiers et sous-officiers.

Pour l'instant, la priorité est donnée à la défense antiaérienne qui doit disposer d'avions, de radars et de fusées antiaériennes, ainsi que d'un équipement de contrôle et de communication assurant un commandement crédible, à la mobilité aérienne, au renseignement militaire.

L'effectif de 100 000 hommes mentionné ci-dessus, se répartit à raison de 40 000 pour l'armée de terre, 20 000 pour l'armée de l'air (aviation et défense contre avions), 5 000 pour le district militaire de Budapest et 34 250 pour les organisations centrales. Après mobilisation, l'effectif total des forces armées devrait atteindre 300 000 hommes environ.

J.-J. F.



L'armée hongroise a abandonné le pas de l'oie et les hommes apprennent un nouveau pas de parade. (Photo P. Gosztony)